



Chapitre 10

Champs d'action identifiés

10.

Champs d'action identifiés

Pour une réflexion permanente sur les questions d'exclusion et d'inclusion et les processus de normativité institutionnelle, il est nécessaire que l'ensemble des domaines structurant les hautes écoles soient prêts à un travail de prise de conscience et d'auto-réflexion. Les mécanismes d'exclusion et d'inclusion et les politiques de normativité institutionnelle sont inscrits dans la structure même de l'institution et donc souvent difficiles à identifier. Une réflexion productive sur les inégalités ne peut alors se déployer que si l'institution dans son ensemble, et en particulier sa direction, accepte de se confronter à ces questions : les processus de prise de conscience, d'élaboration et d'évaluation de mesures doivent être pleinement assumés par les hautes écoles, qui sont tenues de mettre à disposition les espaces et les ressources nécessaires. En vue de soutenir ces efforts, nous décrivons ci-dessous divers champs d'action qui peuvent fournir un point de départ pour l'élaboration, l'implémentation et la vérification des mesures envisageables.

Les champs d'action identifiés dans notre analyse ont été discutés et retravaillés à plusieurs reprises au cours du projet, par des échanges avec les co-chercheurs_euses, les membres des deux comités consultatifs et d'autres représentant_e_s des hautes écoles. La perspective des champs d'action vise à éclairer les aspects conflictuels ou contradictoires et les tensions qui se manifestent dans les structures et les processus de sélection, dans le déroulement des études ou dans les curriculums, pour engager une réflexion institutionnelle et un processus de développement de la haute école à partir des conflits et tensions identifiés. Bien que formulés de manière générale, les champs d'action s'imposent néanmoins comme des pistes prioritaires pour chacune des trois hautes écoles impliquées dans notre étude. Nos recommandations ne se déclinent pas par domaine d'études, mais tiennent compte des spécificités des disciplines artistiques et des divers contextes politiques, culturels et géographiques. Nous tenons à souligner que cette liste de champs d'action n'est pas exhaustive.

Les constats discutés dans ce rapport et les conclusions qui en découlent permettent d'identifier six champs d'action concernant les structures et les pratiques institutionnelles :

1. Politiques d'information : matériaux publicitaires, sites Internet, journées d'information et renseignements fournis par les services administratifs des hautes écoles
2. Exigences financières envers les candidat_e_s et les étudiant_e_s
3. Critères, images de l'étudiant_e et exigences liées aux études
4. Procédures d'admission et leurs effets
5. Curriculum et conditions régnant durant les études
6. Directions, instances et administrations des hautes écoles : politiques et processus de participation démocratique et inclusive

Ce regroupement thématique tient compte des divers processus et déroulements structurels, tout en s'adressant aux différents groupes présents au sein des hautes écoles d'art. D'où quelques répétitions dans les réflexions présentées ci-dessous. En effet, les mêmes champs d'action concernent divers moments de la « chaîne de sélection » et divers_e_s acteurs_trices, c'est pourquoi certains aspects sont énoncés à plusieurs reprises.

1.

Politiques d'information : supports de communication, sites Internet, journées d'information et renseignements fournis par les services administratifs des hautes écoles

La décision de déposer sa candidature pour une filière donnée d'une haute école d'art est orientée par plusieurs éléments : l'autoreprésentation des hautes écoles vers l'extérieur ; l'existence d'un contact avec des enseignant_e_s ou des étudiant_e_s ; les premiers renseignements donnés par les filières ou les administrations des hautes écoles. Pour les personnes intéressées qui ne disposent pas de connaissances spécifiques au champ ou du réseau nécessaire, les repères essentiels seront les brochures et les sites Internet ainsi que la possibilité d'un premier contact avec les secrétariats d'études. Ces plateformes doivent donc offrir des informations complètes et abordables et tenir compte des disparités en termes de connaissances, d'origine sociale et culturelle, de contexte biographique et scolaire des personnes potentiellement intéressées par les études. Au cours du cursus, des politiques de représentation plus larges et plus inclusives permettront de construire une confiance et une identification durable de tou_te_s les étu-diant_e_s.

- Les supports de communication et les sites Internet présentent toutes les informations importantes, en mentionnant les services à consulter pour se faire conseiller ou demander les précisions nécessaires pour réussir la procédure d'admission et les études. Les dérogations et les alternatives sont explicitement énoncées, avec explication des stratégies utiles.
- Les séances d'information et les entretiens d'orientation ne visent pas à dissuader les personnes intéressées par la mise en relief du haut niveau des études ou des exigences financières considérables mais sont au contraire formulées et conçues de manière inclusive et compréhensible. Les attentes implicites à l'égard des candidat_e_s sont explicitées.
- Les supports de communication et les sites Internet se distinguent par un langage visuel et un style linguistique à caractère inclusif et non discriminatoire, reconnaissant, reflétant et interpellant explicitement la diversité des populations vivant dans les villes d'implantation des hautes écoles. Par des formations continues régulières, le personnel des services de communication des hautes écoles et des secrétariats des étudiant_e_s est sensibilisé à la problématique des illustrations et des formulations inclusives et non discriminatoires. Le graphisme, la forme et les contenus sont choisis et définis en fonction d'un accès le plus inclusif possible à la haute école.
- Les matériaux de communication, les sites Internet et brochures, etc. présentent une image non biaisée des réalités quotidiennes des études, et sont attentifs aux représentations normalisantes et à leurs effets. Les directions des hautes écoles assurent un suivi systématique et régulier de cette question.
- Des espaces d'échange réciproque sont créés pour le personnel directement en contact avec les personnes s'intéressant aux études, les candidat_e_s et les étudiant_e_s (donc pour les employé_e_s

des secrétariats des hautes écoles, des secrétariats d'études, des services de mobilité et de relations internationales, etc.). Par des formations continues régulières, ce personnel est sensibilisé aux effets des attributions et des normes explicites et implicites en fonction de catégories comme la classe sociale, le genre, la *race*/ethnicité, le handicap et l'âge au cours de la procédure de sélection et durant la suite des études, et propose une autoréflexion systématique à ce sujet. Ce travail de réflexion crée un ensemble de savoirs sur l'accueil et le conseil des personnes d'origines diverses, savoirs qui peuvent orienter des processus d'apprentissage institutionnel et de développement des hautes écoles. Les thématiques sont en particulier les effets des lieux et des horaires d'accueil, les directives des autorités, les possibilités de financement, les procédures et contraintes structurelles, la question des langues, les possibilités de traduction, l'implication des étudiant_e_s, etc.

2.

Exigences financières envers les candidat_e_s et les étudiant_e_s

Un grand nombre de candidat_e_s et d'étudiant_e_s ne sont pas en mesure d'assumer les exigences financières des études dans une haute école d'art. Outre la présentation transparente des exigences en termes de finances, de permis de séjour et de contraintes administratives, il est donc nécessaire de prévoir des subventions et des aides à disposition des candidat_e_s et des étudiant_e_s. En outre les filières d'études tiennent explicitement compte des obligations des candidat_e_s et des étudiant_e_s en termes d'activité rémunérée et de charges familiales et garantissent des structures souples au cours des études.

- Les matériaux de communication, les sites Internet et brochures présentent une information complète, transparente et compréhensible en matière de finances, de statut de séjour et de contraintes administratives.
- Les hautes écoles réexaminent systématiquement et régulièrement les exigences financières nécessaires dans le cadre de la procédure d'admission et au cours des études, afin d'éviter l'exclusion de certains groupes sociaux. Elles s'engagent auprès des autorités politiques compétentes en faveur de la suppression ou de la réduction des taxes d'inscription, d'examen et d'études.
- Les hautes écoles réexaminent systématiquement et régulièrement les exigences administratives (statut de séjour, visa, assurances, accès au logement et aux subventions) nécessaires dans le cadre de la procédure d'admission et au cours des études, afin d'éviter l'exclusion de certains groupes sociaux. Elles s'engagent auprès des autorités politiques compétentes en faveur d'une procédure si possible inclusive et soutient les étudiant_e_s au cours du processus en question.
- Les hautes écoles et les filières exploitent pleinement leurs possibilités d'exonération concernant les taxes. Pour cela elle s'informe et se réfère aux pratiques établies par diverses filières et orientations.
- Les filières structurent leurs offres de manière à tenir compte des obligations des candidat_e_s et des étudiant_e_s en termes d'activité rémunérée et de charges familiales. L'offre de filières d'études à temps partiel et de cours du soir est développée dans ce sens.

3.

Critères, images de l'étudiant_e et exigences liées aux études

Notre enquête a clairement montré que les procédures d'admission et les critères énoncés présentent en général un caractère ouvert et indéterminé. Toutefois ceci exige un effort de décryptage des exigences implicites, une situation qui favorise les candidat_e_s disposant du bagage de connaissances nécessaires, d'un réseau dans le champ des arts et de l'habitus considéré comme adéquat. Ces candidat_e_s sont alors perçu_e_s comme aptes à répondre aux exigences et aux normes du champ en question, ce qui donne lieu à une reproduction des normativités institutionnelles. Par ailleurs, d'autres candidat_e_s sont inclus_es au titre d'une origine et d'une expérience de vie différente que les hautes écoles qualifient d'« enrichissement », ce qui revient à une instrumentalisation et appropriation institutionnelle. Au vu des politiques d'inclusion et d'exclusion des hautes écoles d'art suisses, une réflexion critique s'impose à propos des critères et des exigences en lien avec l'enseignement artistique supérieur actuel.

- Par des formations continues régulières, des conférences publiques et des ateliers, les responsables des filières et les membres des jurys sont sensibilisé_e_s aux effets des critères explicites et implicites, et aux images spécifiques de l'« étudiant_e » en fonction de catégories comme le handicap, l'âge, la classe sociale, la race/ethnicité et le genre et sont formé_e_s à une autoréflexion systématique à ce sujet. La problématique de la reproduction normative et des pratiques inclusives est discutée et analysée à l'aide d'exemples tirés de la recherche. Chacun_e questionne ses propres responsabilités et se construit une gestion consciente des tensions et défis identifiés. Le rapport final et les readers du projet *Art.School.Differences* ainsi que les matériaux élaborés sur cette base pour la formation continue peuvent être le point de départ d'une telle réflexion. Les hautes écoles mettent à disposition les ressources et les espaces institutionnels nécessaires.
- Dans le cadre d'une autoréflexion permanente, les directions des filières et les membres des jurys réexaminent les critères de sélection pour les différentes filières et orientations, réfléchissent à l'instance qui fixe ces critères et étudient les moyens de les communiquer avec le plus de transparence possible. Les attentes implicites à l'égard des candidat_e_s sont explicitement formulées. Les hautes écoles mettent à disposition les ressources et les espaces institutionnels nécessaires.
- Les critères d'évaluation des compétences sociales et discursives des candidat_e_s sont régulièrement et systématiquement réexaminés et revus, pour exclure les effets normalisants et les effets de préférence sociale.
- Par opposition aux nombreuses filières et orientations qui envisagent les travaux artistiques des candidat_e_s comme la manifestation d'une « aptitude individuelle », il s'agit de pluraliser et d'élargir l'idée de l'aptitude artistique, étant donné qu'il est devenu rarissime de réussir la procédure d'admission sans aide extérieure. Les hautes écoles et les filières se doivent d'autoriser les candidatures de groupes et de collectifs artistiques et aussi de communiquer aux personnes intéressées des critères clairs concernant le caractère collaboratif des études et le travail en groupe.

4.

Procédures d'admission et leurs effets

Pour les hautes écoles et leurs acteurs_trices, les procédures de sélection sont une composante essentielle de la conception de l'institution. Pour les enseignant_e_s et le personnel administratif, il s'agit de procédures lourdes qui demandent une concentration maximale durant de longues journées d'examen et qui représentent une charge de travail supplémentaire par rapport aux tâches ordinaires liées aux études. En outre, des directives institutionnelles contradictoires, entre le mandat pédagogique et les objectifs de visibilité internationale, pèsent sur la procédure de sélection. Pour faire des procédures d'admission une expérience d'apprentissage institutionnel, qui fasse évoluer les hautes écoles vers une diversité et une réflexivité critique, il est nécessaire de créer des espaces pour une réflexion systématique et régulière sur les questions d'inclusion et d'exclusion.

- Par des formations continues régulières, des conférences publiques et des ateliers, les responsables des filières et les membres des jurys sont sensibilisé_e_s aux effets des attributions et des normes explicites et implicites en fonction de catégories comme le handicap, l'âge, la classe sociale, la *race/* ethnicité et le genre dans le cadre des procédures d'admission, et sont formé_e_s à une auto-réflexion systématique à ce sujet. La problématique de la reproduction normative et des pratiques inclusives est discutée et analysée à l'aide d'exemples tirés de la recherche. Chacun_e questionne ses propres responsabilités et se construit une gestion consciente des tensions et défis identifiés. Par cela les écoles reconnaissent également l'indispensabilité d'une présence de personnes issues de minorités dans le corps enseignant. Le rapport final et les readers du projet *Art.School.Differences* ainsi que les matériaux élaborés sur cette base pour la formation continue peuvent être le point de départ d'une telle réflexion. Les hautes écoles mettent à disposition les ressources et les espaces institutionnels nécessaires.
- Chaque candidat_e reçoit un *feed-back* substantiel sur ses travaux présentés ou déposés au cours de la candidature afin que l'examen puisse devenir une expérience d'apprentissage explicite. Le *feed-back* est donné sous une forme non-codée et dans un style compréhensible pour les candidat_e_s. Les responsables des filières et les membres des jurys réexaminent systématiquement et régulièrement leur pratique de *feed-back*. Les hautes écoles mettent à disposition les ressources et les espaces institutionnels nécessaires.
- Dans le cadre d'une autoréflexion permanente, les directions des filières et les membres des jurys réexaminent les processus d'inclusion des candidat_e_s qui ne correspondent pas aux normes en termes de conditions physiques ou psychiques, qui ont une origine migrante ou un parcours de formation non linéaire. Leur rôle est aussi d'assurer que les structures institutionnelles et les processus au cours des études présentent un caractère inclusif.
- Dans un esprit d'« internationalisation à la maison », les étudiant_e_s ayant une expérience migrante sont particulièrement pris_e_s en considération et encouragé_e_s dans le cadre des efforts déployés par les hautes écoles pour s'internationaliser.

- L'appréciation des performances artistiques, les entretiens de motivation et les autres étapes des procédures d'admission tiennent compte des divers contextes socioéconomiques et culturels ainsi que des différents parcours et capitaux des candidat_e_s, qui sont évalués au vu de ces éléments au sens de la « pédagogie rationnelle » (Rieger-Ladich, 2011).
- Les responsables des filières et les membres des jurys réexaminent régulièrement la composition des commissions d'admission, et notamment l'intégration d'étudiant_e_s et d'expert_e_s externes dans ces commissions, en ce qui concerne les effets sur la sélection des candidat_e_s

5.

Programmes d'études et conditions régnant durant les études

Nos analyses décrivent comment les autoreprésentations institutionnelles, les procédures d'admission et les « auto-sélections » subséquentes sont structurellement liées aux conditions et programmes d'études. Au-delà des procédures d'admission en tant que telles, une réflexion de fond s'impose donc également sur les programmes d'études. Le travail réflexif sur les questions de présentation et de représentation de *l'autre*, sur le caractère conflictuel des relations d'échange globales et sur les rapports de pouvoir dans les champs de l'art et de la culture est appelé à devenir un élément central des programmes d'études de toutes les filières et orientations. Les hautes écoles sont invitées à développer des outils didactiques spécifiques pour l'enseignement artistique, à partir des approches pédagogiques existantes en termes d'analyse du pouvoir.

- Par des formations continues régulières, des conférences publiques et des ateliers, les enseignant_e_s sont sensibilisé_e_s aux effets des attributions et des normes explicites et implicites en fonction de catégories comme la *race*/ethnicité, le handicap, l'âge, la classe sociale et le genre dans le cadre des études, et sont formé_e_s à une autoréflexion systématique à ce sujet. La problématique de la reproduction normative et des pratiques inclusives est discutée et analysée à l'aide d'exemples tirés de la recherche. Chacun_e questionne ses propres responsabilités et se construit une gestion consciente des tensions et défis identifiés. Le rapport final et les readers du projet *Art School Differences* ainsi que les matériaux élaborés sur cette base pour la formation continue peuvent être le point de départ d'une telle réflexion. Les hautes écoles mettent à disposition les ressources et les espaces institutionnels nécessaires.
- Les programmes d'études sont systématiquement et régulièrement réexaminés sous l'angle de la compatibilité avec les objectifs institutionnels en termes d'égalité des chances et de diversité, au-delà de la simple dichotomie femmes–hommes. Les bibliographies, les références artistiques et les répertoires musicaux et littéraires sont régulièrement réexaminés, avec pour but d'interpeller, de refléter et de reconnaître explicitement y compris des positions jusqu'ici minoritaires en termes de classe sociale, de genre, de *race*/ethnicité, d'âge ou de handicap. Divers outils didactiques spécifiques sont développés à partir des approches pédagogiques existantes sur la migration

(Mecheril et al., 2010), sur l'interculture (Terkessidis, 2010) et sur la *Critical diversity literacy* (Steyn, 2015) pour être utilisés dans les enseignements.

- Les programmes d'études évitent d'utiliser un vocabulaire normatif ou s'attachent à décrypter un tel vocabulaire le cas échéant. La réflexion critique sur les exigences, les attributions et les normes institutionnelles et spécifiques au champ en ce qui concerne les études dans les hautes écoles d'art est intégrée aux programmes d'étude, et devient le point de départ d'une pratique autoréflexive.
- Du fait de l'intérêt porté par les étudiant_e_s aux « autres cultures », aux questions de connectivité universelle et d'internationalisation des arts, il est nécessaire que les hautes écoles développent des bases solides en sociologie et en sciences humaines. Les hautes écoles veillent à ce que le travail autoréflexif sur les conséquences des rapports de pouvoir mondiaux historiquement constitués, sur les formes de représentation coloniale et impériale du Sud global et sur les aspects de diversité sociale devienne une composante essentielle des programmes d'études.
- L'appréciation des « progrès artistiques », les examens et les formats d'enseignements tiennent compte des divers contextes socioéconomiques et culturels ainsi que des différents parcours des candidat_e_s, qui sont évalués au vu de ces éléments au sens de la « pédagogie rationnelle » (Rieger-Ladich, 2011).

6.

Directions, instances et administrations des hautes écoles : politiques et processus de participation démocratique et inclusive

Pour une ouverture démocratique et un enseignement artistique supérieur inclusif, il est impératif que les décideurs_euses, les instances des hautes écoles et les différents domaines organisationnels soient pleinement acquis_e_s à cette idée et en fassent un élément central de leur action. Les structures, déroulements et processus institutionnels doivent être repensés et réexaminés sous le signe de la participation et de la démocratisation. Ceci implique également une remise en question des idées institutionnelles sur « la sélection des meilleur_e_s » et des stratégies d'excellence comme objectifs stratégiques de l'enseignement artistique supérieur.

- Par des formations continues régulières, des conférences publiques et des ateliers, les directions, les cadres et le personnel administratif des hautes écoles sont sensibilisé_e_s aux effets des attributions et des normes explicites et implicites en fonction de catégories comme la classe sociale, le genre, la *race*/ethnicité, le handicap et l'âge, et sont formé_e_s à une autoréflexion systématique à ce sujet. La problématique de la reproduction normative et des pratiques inclusives est discutée et analysée à l'aide d'exemples tirés de la recherche. Chacun_e questionne ses propres responsabilités et se construit une gestion consciente des tensions et défis identifiés. Par cela les écoles reconnaissent également l'indispensabilité d'une présence de personnes issues de minorités dans le corps

enseignant. L'objectif est l'élaboration et la formulation de directives contraignantes pour la haute école dans son ensemble et ses filières. Le rapport final et les readers du projet *Art.School.Differences* ainsi que les matériaux élaborés sur cette base pour la formation continue peuvent être le point de départ d'une telle réflexion. Les hautes écoles mettent à disposition les ressources et les espaces institutionnels nécessaires.

- Les hautes écoles réexaminent systématiquement et régulièrement leurs procédures administratives, dans un esprit de *monitoring* général de la diversité, au-delà de la simple dichotomie femmes–hommes, pour éviter l'exclusion de certains groupes sociaux. Les catégories des données relevées et la conception du *monitoring* de la diversité se basent sur les standards des recherches sociologiques anti-discriminatoires actuelles.
- Les exigences d'équité, de diversité – au-delà de la simple dichotomie femmes-hommes – et de justice en matière de formation ne doivent plus être perçues comme des critères « étrangers à l'organisation », mais au contraire comme des points de départ essentiels pour l'action institutionnelle. Les directives et consignes nécessaires pour donner une place à des membres issues de minorités (corps enseignant tout comme étudiant_e_s et collaborateurs_trices de l'administration) sont élaborées en dialogue avec les groupes appartenant aux hautes écoles, et sont régulièrement réexaminées.
- La responsabilité d'assumer les questions de participation inégalitaire en fonction du genre, de la classe sociale, de la *race*/ethnicité, de la corporéité et de l'âge ne peut pas être reportée sur les services de l'égalité et de la diversité, dont l'assise institutionnelle est faible et qui manquent souvent de ressources. La confrontation aux catégories mentionnées et à leurs effets sur les procédures d'admission, sur les études et sur les programmes d'études doit au contraire devenir un élément essentiel du développement institutionnel des hautes écoles et de la qualité.
- Les décideurs_euses, les instances et les personnes impliquées dans les stratégies, les discours et les projets d'internationalisation sont sensibilisé_e_s aux rapports de pouvoir actuels et historiquement construits, ainsi qu'aux représentations coloniales et impériales du « Sud ». Les projets d'internationalisation déploient des formes d'interaction et de collaboration qui permettent de remettre en question les structures de pouvoir régissant le centre et la périphérie et de viser à un échange égalitaire offrant des possibilités réciproques de participation, de développement et de transformation à travers la coopération.
- Les stratégies et projets d'internationalisation tiennent compte de la diversité sociétale des populations vivant dans les villes d'implantation des hautes écoles (internationalisation à la maison), en promouvant en particulier les projets et les formats d'internationalisation qui visent à ouvrir et à élargir l'enseignement artistique supérieur aux groupes sociaux auquel il ne s'adressait pas. D'autre part ces stratégies et projets d'internationalisation s'ouvrent à une prise de conscience sur les structures de reconnaissance globales qui s'inscrivent dans des rapports de pouvoir inégaux. L'internationalisation se met au service de formes d'échange et de coopération qui subvertissent les

délimitations entre le centre et la périphérie, pour les remplacer par un *échange égalitaire* avec une participation, une évolution et une transformation *réciproque* à travers la coopération. Une compétence décisionnelle partagée et égalitaire quant à la gestion et à la distribution des moyens financiers, et quant à la définition des contenus et objectifs des projets, est un élément crucial.

- Les hautes écoles créent un bureau d'information et de plaintes permanent et indépendant, dédié aux questions d'inégalité de traitement et de discrimination.